

**LES MAURES, UN TERRITOIRE DE MÉDITERRANÉE POUR UNE
GESTION INTÉGRÉE DU LITTORAL**

Résumé

Souvent considéré comme le dernier espace préservé de la côte d'Azur, le territoire des Maures, véritable Massif littoral, porteur d'une identité forte, mérite certainement l'intérêt que lui portent de très nombreux acteurs locaux, associés autour du SIVoM du Littoral des Maures pour porter le projet d'expérimentation « Les Maures, un territoire méditerranéen pour une gestion intégrée du littoral ».

Ces mêmes acteurs ont pu unanimement dégager des enjeux écologiques, économiques, sociaux et culturels qu'il convient de prendre en considération pour engager les actions à venir sur le territoire des Maures. Parmi ceux-ci, la préservation des habitats, notamment dans le cadre de la démarche Natura 2000, la mise en valeur et la gestion pérenne des propriétés du Conservatoire du Littoral, la protection et la valorisation du milieu marin par le biais de la compétence Observatoire Marin, la politique d'aménagement fondée sur le ménagement des ressources naturelles, le développement de l'habitat au sein du massif, la place de la forêt dans l'organisation globale du territoire, la constitution d'un lien fort entre le massif et le littoral compte tenu de la problématique des transports et des difficultés de circulation, et, en point d'orgue, la maîtrise foncière sur le littoral, nœud identifié des pressions démographique et touristique liées au phénomène de littoralisation.

Pour atteindre ces objectifs, le groupe porteur pourra s'appuyer sur les instruments de politiques publiques que sont la Directive Cadre Eau (DCE), la démarche Natura 2000, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) en cours d'élaboration, lequel comporte notamment un volet maritime pouvant recouvrir les objectifs d'un Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM). La Charte Forestière de Territoire du Massif des Maures, creuset des réflexions menées dans une perspective de gestion du territoire à l'échelle du Massif des Maures, a également vocation à forger un instrument de politique publique, dont l'émergence est imminente, si se confirme la conjonction des volontés politiques, celle de l'Etat y compris.

Le projet présenté ici vise à faire le trait d'union entre les acteurs du territoire, au premier rang d'entre eux les membres du groupe porteur, ainsi que la société civile, de manière à harmoniser entre elles les actions de gestion intégrée en cours et celles à venir, en vue de faire émerger des solutions adaptées aux souhaits exprimés par les habitants des Maures et leurs représentants.